



Maison Gourmande & Responsable

Appel à candidatures

Candidatez avant le 31 janvier 2019 sur :

www.maison-gourmande-responsable.org

*Une restauration responsable au service
du plaisir et de la qualité de vie !*

500 EHPAD sélectionnés pour :



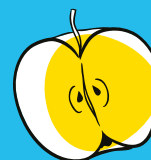
améliorer

la satisfaction
des personnes âgées



diminuer

le nombre de personnes
en état de dénutrition



réduire

le gaspillage alimentaire
de 30 à 50 %

Qui peut participer ?

Tous les Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de France, quel que soit leur taille ou leur statut, disposant d'une cuisine de fabrication sur place (internalisée ou sous-traitée).

Quels bénéfices ?

Améliorer la qualité de vie des résidents.

Obtenir un levier financier

pour mettre plus de qualité dans l'assiette (sans augmenter le coût du repas).

Répondre aux objectifs du CPOM

(prévention, évaluation et prise en charge de la dénutrition, RSE, qualité de la restauration).

Former et fédérer les équipes.

Grâce aux financements de l'ADEME et de l'AGIRC-ARRCO, la contribution financière demandée à chaque établissement est limitée à **700 euros par an (soit 1400 euros au total)**.

Calendrier

Octobre
2018

Appel
à
candidatures

Février
2019

Autodiagnostic
et création du
plan d'actions

Novembre
2019

Accompagnement
à la réalisation
du plan d'actions

Janvier
2021

Valorisation
nationale
des résultats

AVEC LE SOUTIEN DE

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco



EN PARTENARIAT AVEC



ANAP
appui santé & médico-social